

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 JANVIER 2018 à 18 HEURES 30**

L'an deux mille dix-huit le LUNDI 29 janvier à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, JACQUEMUS Jacqueline, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, COURBET Pierre, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

Procurations MEJIAS Marie-Claire à PRUNARETTY Anouk, TESTON Martine à Pierre COURBET

Absente : MARCELLIN Maguy

Secrétaire : MACHUROT Suzy

N°1 – Approbation du Compte de Gestion 2017 Budget Principal

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à la majorité des membres présents et représentés : Pour 12 Abstentions 2.

N° 2 – Approbation du Compte Administratif 2017 du Budget Principal

Présidente de séance : Jacqueline JACQUEMUS 1er Adjoint

Résultat de clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 813 193.91euros
- Section d'investissement déficit de 80 591.38 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 230 585.20 euros

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 Abstentions.

N° 3 – Affectation du résultat 2017 Budget Principal

Affectation de 315 176.58 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2018

Voté à la majorité des membres présents et représentés 12 Pour 2 Abstentions

N°4 – Approbation du Compte de Gestion 2017 Budget annexe Station-Service Communale

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 5 – Approbation du Compte Administratif 2017 du Budget Annexe Station-Service Communale

Présidente de séance : JACQUEMUS Jacqueline 1er Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 33 675.28 euros

-Section d'investissement excédent de 34 771.13 euros
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 – Affectation du résultat Budget Annexe Station-Service Communale

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°7 – Approbation du Compte de Gestion 2017 Budget annexe Camping Piscine

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à la majorité des membres présents et représentés 12 Pour 2 Abstentions.

N° 8 – Approbation du Compte Administratif 2017 du Budget Annexe Camping Piscine

Présidente de séance : Jacqueline JACQUEMUS 1er Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 45 996.20 euros

-Section d'investissement excédent de 34 385.23 euros

- Reste à Réaliser : 6 000 euros

Voté à la majorité des membres présents et représentés 11 Pour 2 Abstentions

N° 9 – Affectation du résultat Budget Annexe Camping Piscine

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à la majorité des membres présents et représentés 12 Pour 2 Abstentions.

N° 10 – Echange de parcelles sans soulte avec M et Mme François LEBARBIER

Afin de rétablir une incohérence entre la situation sur le terrain et le cadastre, échange des parcelles E 1602b et 1602c d'une surface totale de 8 m² appartenant à M LEBARBIER contre la parcelle E 1601e de 9 m² appartenant à la Commune. Frais de géomètre et de notaire à la charge de M et Mme LEBARBIER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°11 – Adhésion de principe au dispositif de conseil en énergie partagé

L'agence locale de la transition énergétique nous propose de bénéficier d'un service de conseil en énergie avec un bilan énergétique de tous nos bâtiments, et des conseils pour réaliser des économies avec ou sans investissements.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 12 – Modification du tableau des effectifs

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (25h) et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet (28h)

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 13 – Modification des statuts de la Communauté de Communes Ventoux Sud

Ces modifications concernent la mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi qui a inscrit au titre des compétences obligatoires des Communautés de Communes la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 14 – Modification des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien

Avis favorable à l'adhésion des communes de Grillon, Richerenche et Visan, ainsi que sur les précisions concernant la compétence optionnelle Eclairage Public.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 29 janvier 2018

Le Maire,
Frédéric ROUET